



FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE CYCLOTOURISME

## AN 0 DE LA MODULARISATION

Quand on met en route la modularisation, il y a deux préalables afin de parler de la même chose :

1. Il ne faut pas confondre la modularisation et la formation à distance. La formation à distance peut être utilisée plus facilement dans le cadre d'une modularisation mais n'est pas du tout indispensable.
2. Il faut distinguer un module de formation et une unité de formation. Yvon Durand l'avait fait en particulier avec l'unité VTT. Les modules sont des ensembles cohérents et indépendants des autres modules. Une unité est un ensemble de modules, ensemble construit sur un thème ou sur une qualification par exemple. On parlera donc de l'unité « initiateur-club » ou du module « conduite d'un groupe de cyclotouristes ».

### OBJECTIFS DE LA MODULARISATION

- Faire évoluer le plan de formation, sans le remettre fondamentalement en cause, vers une formation par modules. Ce plan, depuis ce mandat contient déjà cette notion.
- Sans modifier profondément les qualifications et le contenu des formations, il s'agit d'aller vers plus d'indépendance entre les modules afin d'individualiser l'acquisition des compétences des éducateurs, des dirigeants ou des cyclotouristes. Il sera alors plus facile de prendre en compte les compétences professionnelles (un mécanicien vélo a les compétences du module mécanique, un enseignant a les compétences du module pédagogie, etc.).
- Une qualification s'obtient alors par la somme des acquisitions des modules.
- Sous-objectifs de la modularisation.
- Faciliter l'accès à la formation par la réduction de la durée des stages de formation dont une partie du temps devient alors l'évaluation des compétences acquises avant le stage.
- Définir toutes les formations selon le même principe : formation des éducateurs mais aussi formations des dirigeants et formation spécifiques.
- Intégration de la transition numérique par la possibilité d'acquérir certaines compétences par la formation à distance ou en dehors de la formation (par exemple, le module comptabilité des dirigeants peut être acquis dans les formations CDOS/CROS).

### OUTILS ET MOYENS

- Conservation des outils du formateur qui ne nécessitent que peu d'adaptations pour intégrer la modularisation.
- Référentiel des qualifications et référentiels des compétences à extraire du plan de formation (en les passant en annexes du plan de formation par exemple).
- Espace Internet du site fédéral (ou un autre site / application) dédié à la formation : formation à distance mais surtout à la gestion de la modularisation (des modules acquis entre autres). La liaison avec l'espace formation actuel est plutôt facile à mettre en place (tout en envisageant une application dédiée).

## DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Difficulté à animer efficacement le groupe de travail « modularisation » sans doute par manque d'implication personnelle ou suite à des niveaux très variés de réflexion sur ce sujet.

- Siège fédéral déjà surchargé de tâches diverses et donc peu disponible.
- Difficulté à intégrer le groupe de travail « transition numérique » qui semble encore se chercher : ce groupe a peut-être trop tendance à privilégier quelquefois les applications plutôt que les besoins de la Fédération.
- Certains modules ne seront acquis que pendant les stages de formation (par exemple le module « conduite d'un groupe à vélo »), d'autres nécessitent une évaluation proche de l'obtention de la qualification avec des compétences vérifiables (ou contrôlables).

## POINT POSITIF

- Désormais, le référentiel des qualifications, le référentiel des compétences et la liste des modules existant seront annexés au plan de formation. Dans un premier temps ce ne seront que des listes extraites du plan de formation.

**Roland Bouat**

Instructeur fédéral, chargé du groupe « modularisation » à la CNF